



Compte rendu de l'audience du 29 septembre 2026

La FSU 976 a été reçue le mardi 29 septembre 2026 par la rectrice, la directrice de cabinet, le DAASEN et l'A-DAASEN. Cette audience, initialement prévue la veille, n'avait pas pu se tenir.

Concernant la situation du lycée du Nord, la rectrice a présenté les moyens supplémentaires mobilisés, notamment 92 heures supplémentaires et quatre PEC, ainsi qu'un protocole de sortie de crise. Elle a estimé que les conditions nécessaires à la réouverture de l'établissement étaient réunies après cinq semaines de blocage. Elle a également indiqué qu'un groupe restreint de professeurs et de parents souhaitait poursuivre le mouvement de grève et empêcher les personnels non-grévistes d'accéder à leur lieu de travail. Toutefois, selon les informations recueillies par la FSU 976, les personnels grévistes n'entravent pas l'accès à l'établissement.

Concernant le LPO de Sada et le collège de Mtsangamouji, la FSU 976 a signalé d'importants dysfonctionnements nécessitant une attention particulière du rectorat, des investigations approfondies et la prise rapide de décisions.

Concernant le premier degré, la FSU 976 a de nouveau attiré l'attention de la rectrice sur les sureffectifs observés dans les classes dédoublées. Certaines d'entre elles accueillent 15, voire 18 élèves, notamment en Petite-Terre. L'A-DAASEN a contesté ces données et demandé la transmission d'éléments permettant de les étayer. Il a néanmoins rappelé que la moyenne académique s'établissait à 13 élèves par classe. La FSU 976 a souligné que cette moyenne ne rendait pas compte de la diversité des situations constatées sur le terrain.

Concernant les remplacements, la FSU 976 a fait état d'une insuffisance particulièrement marquée, notamment pour les absences prévisibles liées aux postes encore vacants, aux congés de maternité ou aux départs à la retraite. Elle a également alerté le rectorat sur le recours systématique aux collègues en co-enseignement pour compenser ce déficit.

La rectrice a indiqué partager cette préoccupation au sujet des postes vacants et précisé que le rectorat mobilisait un vivier de nouveaux personnels afin de les pourvoir.

dans les meilleurs délais. En revanche, elle n'a pas souhaité adresser de consignes écrites aux IEN concernant le recours aux collègues en co-enseignement, considérant que ces décisions relevaient de leur initiative. La FSU 976 a rappelé que ce recours devait être fondé exclusivement sur le volontariat et demandé qu'aucune pression ne soit exercée sur les collègues engagés dans le dispositif DUO afin qu'ils assurent le remplacement d'un collègue absent.

Concernant le nombre insuffisant d'AESH, la FSU 976 a rappelé les difficultés rencontrées par les équipes pour repérer précocement les élèves en situation de handicap. Elle a également souligné l'insuffisance des moyens disponibles pour accompagner les élèves bénéficiant d'une notification de la MDPH. La rectrice a annoncé le recrutement de 14 ETP, correspondant à environ 20 AESH, afin de renforcer les effectifs existants. La FSU 976 a estimé que ces recrutements demeuraient insuffisants au regard des besoins liés à l'inclusion des élèves en situation de handicap dans l'académie.

Enfin, la FSU 976 a dénoncé les retenues sur salaire appliquées aux EMS au titre de journées de grève, dont le montant ne correspondrait pas au nombre total de journées de grève effectuées en juin. Elle a également réitéré sa demande d'extension aux AED, aux AESH et aux EMS du complément de rémunération prévu pour les agents administratifs.

Fait à Mamoudzou, le 2 octobre 2026